

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

### ARTICLE 1 : CHAMPS D'APPLICATION

Sauf dispositions contraires convenues et écrites entre la société ECM'Air et le client, les Conditions Générales de Vente suivantes régissent et s'appliquent à tous contrats conclus entre la société ECM'Air et ses clients.

### ARTICLE 2 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les études, plans, documents techniques et commerciaux remis au client demeurent la propriété exclusive de la société ECM'Air, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents qui doivent être rendus sur simple demande. Toute divulgation, modification, reproduction ou utilisation de ceux-ci est strictement interdite. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers d'une offre commerciale et/ou technique ou au travers des présentes Conditions Générales de Vente.

### ARTICLE 3 : COMMANDES

Toute commande doit impérativement se référer à une offre préalable établie par la société ECM'Air en cours de validité (30 jours à date d'émission sauf disposition contraire indiquée dans l'offre). Une commande sera effective après confirmation écrite de la société ECM'Air et après paiement de l'acompte prévu dans l'offre. La société ECM'Air pourra réduire ou annuler une commande, notamment en cas de ventre entre temps du matériel en stock ou de modification du tarif fournisseur. Toute commande transmise et confirmée par la société ECM'Air est irrévocable pour le client.

La société ECM'Air se réserve le droit d'accepter une modification ou une annulation. Dans ce cas, le client sera redevable d'une indemnité ou, le cas échéant, de la conservation du ou des acomptes déjà versés.

### ARTICLE 4 : MODIFICATIONS TECHNIQUES

La société ECM'Air se réserve le droit d'apporter à ses produits toutes modifications techniques qu'elle jugerait utiles, sans obligation d'appliquer celles-ci aux articles précédemment livrés ou commandés. Les modifications apportées aux articles entre la date de la commande et celle de la livraison ne peuvent constituer pour le client une cause d'annulation de la commande.

### ARTICLE 5 : LIVRAISON ET RECEPTION

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas un engagement contractuel. Le défaut de livraison à la date indiquée ne pourra donner lieu à des pénalités ou dédommagements, ni justifier une annulation de commande.

Sauf dispositions contraires, les marchandises voyagent aux risques et périls du client au départ de nos locaux ou de ceux de nos fournisseurs. En cas d'avaries, de détériorations ou de marchandises manquantes, il appartient au client de faire toutes les réserves nécessaires sur les documents de transport et de les confirmer par courrier recommandé avec avis de réception auprès du transporteur, dont copie à la société ECM'Air sous 48 heures. Dans le cas contraire la responsabilité du client serait engagée.

La responsabilité de la société ECM'Air ne pourra pas être mise en cause en cas de détérioration ou avaries survenues pour une raison quelconque ni en cas de perte partielle ou totale des marchandises.

Le client s'engage à vérifier la conformité de la commande et à signaler tout vice apparent, tout manquant, ou toute anomalie dans un délai de 48 heures à compter de la réception des marchandises. Aucun retour ne pourra être effectué sans l'accord écrit de la société ECM'Air. Une réception sans réserve sera considérée comme acceptée par le client.

### ARTICLE 6 : PRIX

Nos matériels sont soumis au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande ou au prix fixé dans le devis. Nos prix s'entendent nets, hors taxe, départ usine, port et emballage non compris.

### ARTICLE 7 : MODALITES DE PAIEMENT

Pour toute première commande, le règlement de la facture se fait au comptant le jour de la commande. Pour les commandes suivantes, les factures seront payées en Euros par virement dans un délai de 30 jours fin de mois suivant la date de facturation. Un acompte de 30% à la commande pourra être demandé, puis 50% à la livraison et le solde à 30 jours fin de mois suivant la date de facturation. Aucun escompte ne sera accordé.

En cas de paiement par chèque, une majoration de 90€HT sera appliquée + 2% de la somme au-delà de 2 000€HT.

Tout retard ou défaut de paiement rendra immédiatement exigible, sans sommation ni formalité, la totalité des créances détenues par la société ECM'Air sur le client.

Toute somme non payée à son échéance donnera lieu à la perception de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal, appliquées sur le montant TTC des sommes restant dues, et courant à compter de la date d'échéance du règlement. Tout retard de paiement donnera lieu à la perception d'une indemnité minimale forfaitaire de 40€ ou, au réel sur présentation de justificatifs, si les frais engagés dépassent le forfait minimal.

Tous les frais de recouvrement engagés par la société ECM'Air pour obtenir le paiement d'une créance seront à la charge du client.

En cas d'incident de paiement, la facturation au comptant à la commande sera appliquée pour les commandes suivantes.

### ARTICLE 8 : RESERVE DE PROPRIETE

La société ECM'Air demeure propriétaire des biens vendus jusqu'au paiement effectif du prix, en principal et intérêts le cas échéant. La présente clause n'empêche pas que les risques des marchandises soient transférés au client dès leur expédition.

En cas de non-paiement, et à moins de demander l'exécution de l'entièreté de la vente, la société ECM'Air se réserve le droit de résilier celle-ci après mise en demeure, et de revendiquer la marchandise livrée, les frais de retour restant à la charge du client, et toutes les sommes perçues restant acquises en dédommagement.

### ARTICLE 9 : GARANTIE

Le matériel neuf vendu par la société ECM'Air est garanti exempt de tout défaut lié aux matériaux ou à la fabrication pendant 12 mois à compter de sa mise à disposition, sauf spécifications contraires dans nos offres.

Le matériel d'occasion est vendu dans l'état sans garantie, sauf spécifications contraires dans nos offres.

Les pièces détachées sont garanties 3 mois dès leur mise à disposition.

La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses à l'exception des frais de main d'œuvre et de déplacement.

Le client s'engage à aviser la société ECM'Air des vices qu'il impute au matériel dans un délai de 2 jours à compter de leur découverte. Le bénéfice de la garantie ne pourra être décidé qu'après expertise et reconnaissance de la défectuosité des pièces par la société ECM'Air. Les pièces présumées défectueuses seront conservées à disposition de la société ECM'Air.

Sont exclues de la garantie les réparations qui résulteraient : de l'usure normale des matériels ; de détérioration ou d'accident provenant de négligence, de défaut de surveillance ou d'entretien ; d'une mauvaise utilisation du matériel ; d'installations défectueuses ou non conformes aux préconisations ; d'une utilisation non prévue par la notice du matériel ; de réparations, modifications ou entretiens du matériel effectués par tout autre que la société ECM'Air ou le constructeur ; de détériorations pouvant apparaître après expédition, lors de la manutention, du stockage ou en cours de transport ; Sont exclues de la garantie toutes indemnités d'immobilisation, location de matériel de remplacement, pertes d'exploitation et dommages liés à l'objet du contrat.

La réparation ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne prolonge pas la durée de celle-ci.

La présente garantie n'est exigible que si le client remplit ses obligations de paiement envers la société ECM'Air.

### ARTICLE 10 : LOCATION

Les conditions et tarifs de location sont fixés au travers d'un contrat de location (au jour, à la semaine, au mois).

### ARTICLE 11 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société ECM'Air ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales de Vente découle d'un cas de force majeure. Dans ce cas, le contrat de vente pourra être suspendu à l'initiative de la société ECM'Air par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception au client.

### ARTICLE 12 : DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont rédigées en français. Le droit applicable est le droit français. Toute contestation sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce du siège social de la société ECM'Air.